



In Situ

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'IN SITU

27 janvier 2021
19h15-21h00
Via Zoom

Sont présent.es :

Lolita AUGAY (adhérente)
Alice BESSONNET (adhérente)
Myfanwy BOUDRY (adhérente)
Lola CHAYRAMY (adhérente)
Hugo D'ASSENZA-DAVID (adhérent)
Victor DUMONT (adhérent)
Camille LARMINAY (adhérente)
Noémie LE CARO (adhérente)
Julien LERICHE (adhérent)
Eloïse QUEROU (adhérente)
Elise ROBAGLIA (adhérente)
Sophie SCHLEWITZ (adhérente)
Gautier STEVENS (président)
Alexandra VAN MILINK (adhérente)

Pour un total de **14 voix**.

Gautier STEVENS, président de l'association ouvre l'Assemblée Générale et rappelle l'ordre du jour fixé.

- I. Bilan des projets de l'association à ce jour
- II. Bilan des finances et adhésions
- III. Présentation du bureau candidat et de ses projets
- IV. Présentation des projets à venir
- V. Modifications des statuts
- VI. Vote du changement du siège social de l'association
- VII. Questions diverses

Bilan des projets de l'association à ce jour



In Situ

Gautier STEVENS rappelle la composition du bureau pour la période septembre 2020-janvier 2021.

Il présente, au nom de Marie-Bertille FLEJOU et de Alexandra VAN MILINK, les activités du pôle Alumni pendant cette période et rappelle ses objectifs. Depuis septembre 2020, le pôle Alumni a réalisé une soirée networking le 22/10/2020 sur le thème des parcours professionnels et du marché du travail, une présentation des masters de l'ESSEC le 03/11/2021. Il est également question de la poursuite de la digitalisation de l'annuaire, qui s'étalera jusqu'en 2021. Le pôle Alumni a également permis la diffusion de 6 offres d'emploi et de 5 offres de stage de partenaires divers grâce au soutien de l'École Urbaine. Pour 2021, l'une des pistes de travail est la création d'une carte interactive de tous les alumni par région, par pays, ou encore par secteurs d'emploi.

Hugo D'ASSENZA-DAVID rappelle les objectifs du pôle Recherche et ses orientations pour l'année 2020-2021 autour d'une ville saine (juste, soutenable, dynamique, inclusive et solidaire). Il explique les différents formats envisagés par le pôle Recherche : des conférences et webinar pour les tables rondes, des podcasts pour les interviews, des Billets de blog pour la publication de travaux étudiants, des concours pour élire des articles rédigés par les étudiants, et enfin un partenariat avec le collectif Alternative Builders pour certains travaux et publications. Il présente un calendrier des actions à venir pour l'année 2021.

Myfanwy BOUDRY présente les avancées du pôle Communication depuis septembre 2021 : de nouveaux visuels ont été réalisés pour les points du Lundi et la bannière LinkedIn. L'association In Situ est désormais présente sur Linketree et Instagram, et l'écriture inclusive a été systématisée. Victor DUMONT questionne l'utilisation d'Instagram plutôt que de Flickr pour le concours photo : en effet, le réseau social utilisé auparavant permettait d'insérer des informations techniques telles que l'appareil photo utilisé par les lauréats, donnant au concours un aspect professionnel. Myfanwy BOUDRY explique qu'il sera possible d'insérer ces éléments en description des publications Instagram, mais que ce dernier permet, en plus, une meilleure communication auprès des nouveaux arrivant.es. Elle présente ensuite les statistiques de fréquentation de nos différents réseaux sociaux : Instagram doit encore être promu puisqu'il s'agit du lancement.

Les adhérent.es s'expriment favorablement au sujet de l'avancée de ces activités.

Bilan des finances et adhésions

Eloïse QUEROU, secrétaire générale, présente la progression des adhésions depuis le 1^{er} septembre 2020 : 47 nouvelles personnes ont adhéré à l'association, qui comptait, au 1^{er} janvier 2020, 188 personnes. Les chiffres sont en baisse par rapport à l'année 2019 du fait de l'épidémie de COVID-19 et de l'impossibilité de réaliser de nombreux événements en présentiel. Elle explique qu'il s'agit désormais de retravailler la stratégie d'adhésion



In Situ

d'In Situ, ainsi que de réaliser des campagnes d'adhésion, notamment pour les masters qu'In Situ peine encore à rencontrer (GETEC & GLM).

Gautier STEVENS présente un extrait du rapport financier depuis le mois d'octobre. La majorité des ressources de l'association provient des adhésions, et ses dépenses sont liées à la commande de tote bags. In Situ affiche donc un solde élevé, ce qui sera bénéfique aux prochaines équipes.

L'Assemblée Générale s'exprime favorablement au sujet de la gestion financière de l'association.

Élection du nouveau bureau

Gautier STEVENS et Julien LERICHE, respectivement Président et Vice-Président issu de l'Executive Master, présentent leur démission.

Eloïse QUEROU se porte candidate au poste de Présidente et démissionne de son poste de Secrétaire Générale. Elise ROBAGLIA se porte candidate au poste de Vice-Présidente (Executive Master). Hugo D'ASSENZA-DAVID se présente pour le poste de Secrétaire Général.

Gautier STEVENS soumet donc au vote un bureau composé comme suit :

Présidence : Eloïse QUEROU

Vice-Présidence : Elise ROBAGLIA

Secrétariat Général : Hugo D'ASSENZA-DAVID

Trésorerie : Franklin LOBRY

Total : 14 pour / 0 contre / 0 abstention

Le bureau présenté ci-dessus est élu à l'unanimité.

Elise ROBAGLIA présente les différents projets pour l'Executive Master. Le réseau étant une priorité pour ces étudiants, l'idée serait de faire davantage de liens entre eux et le reste des étudiants de l'École Urbaine. Il est également question de travailler sur les passerelles avec d'autres écoles, notamment des écoles d'architecture. In Situ pourrait également utiliser l'annuaire des anciens de l'Executive Master dans le cadre de l'organisation des voyages d'étude, ou encore pour organiser des conférences. Enfin, Elise ROBAGLIA constate un réel problème d'accompagnement à la transition digitale chez les étudiants de l'Executive Master, pour lequel In Situ pourrait contribuer.

Présentation des projets à venir



In Situ

Gautier STEVENS présente les objectifs généraux d'In Situ pour 2021 : renforcer la place d'In Situ dans la vie des masters GETEC, GLM et STU, ainsi que favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Alexandra VAN MILINK présente les projets à venir pour le pôle Alumni, notamment les Forums des carrières internationales et des carrières européennes, ainsi qu'un atelier sur les concours de la fonction publique. Alice BESSONNET, adhérente, fait part à l'Assemblée Générale de son intérêt pour ce pôle.

Myfanwy BOUDRY explique les projets en matière de Communication, à savoir une présence active sur les réseaux sociaux et une newsletter mensuelle.

Lolita AUGAY présente les avancées du pôle Événement, et notamment la 9^{ème} édition du concours photo sur le thème « La ville et ses frontières ». Les projets de webinaires sont en pause du fait de la surcharge générale des étudiant.es de l'École Urbaine quant aux activités en ligne. De même, les soirées étudiantes sont suspendues en attente de l'évolution de la crise sanitaire.

Changement de siège social

Gautier STEVENS explique qu'il est d'usage de changer le siège social à chaque élection d'une nouvelle présidence et de le fixer au domicile de celle-ci. Ainsi, Gautier STEVENS soumet au vote le déplacement du siège social au 268 chemin du Suveran 06140 VENCE (domicile d'Eloïse QUEROU). Noémie LE CARO demande s'il n'est pas possible de domicilier l'association à l'École Urbaine, à Sciences Po. Eloïse QUEROU explique que la domiciliation des associations répond au statut précis d'associations permanentes, mais qu'il serait possible de se renseigner sur l'obtention de ce statut pour In Situ.

Résultat : 14 votes pour / 0 abstention / 0 votes contre.

Modifications statutaires

Eloïse QUEROU explique qu'une discussion a été entamée sur les modes de passation, constatant le décalage entre le calendrier d'In Situ et le calendrier des étudiants de deuxième année de Master. Cependant, faute de temps et par souci de cohérence avec les prochaines élections, la discussion sera reportée à l'Assemblée Générale de septembre.

Gautier STEVENS soumet au vote une modification de l'article 1 des statuts d'In Situ, formulée comme suit :

Rédaction originale :

« Il est fondé entre les étudiants et les diplômés des masters Stratégies Territoriales et Urbaines (ci- après désigné master STU), du Master Stratégies Territoriales et Urbaines en double diplôme avec la London School of Economics (ci-après désigné master Urban Policy



In Situ

ou UP), du Master Stratégies Territoriales et Urbaines en double diplôme avec l'université Bocconi et du master Governing the Large Metropolis (ci-après désigné master GLM) de Sciences Po, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : In Situ – Association des étudiants et anciens des masters d'affaires urbaines de Sciences Po. »

Proposition de modification :

« Il est fondé entre les étudiants et les diplômés des masters Stratégies Territoriales et Urbaines (ci- après désigné master STU), du master Governing the Large Metropolis (ci-après désigné master GLM), du master Governing Ecological Transition in European Cities (ci-après désigné master GETEC), de ces masters en double diplôme avec la London School of Economics, l'université Bocconi, le Colegio de México, l'Université de Californie, Los Angeles (ci-après désignés masters en double-diplôme) et de l'executive master Gouvernance Territoriale et Développement Urbain (ci-après désigné Exed GTDU) de Sciences Po, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : In Situ – Association des étudiants et anciens des masters d'affaires urbaines de Sciences Po. »

Il propose également une modification de l'article 2 :

Rédaction originale :

« L'association a pour but de constituer et d'animer un réseau permettant de faciliter l'insertion et l'évolution professionnelles ainsi que les échanges entre les étudiants et anciens étudiants des masters STU, UP et GLM de Sciences Po. »

Proposition de modification :

« L'association a pour but de constituer et d'animer un réseau permettant de faciliter l'insertion et l'évolution professionnelles ainsi que les échanges entre les étudiants et anciens étudiants des masters STU, GLM, GETEC, des masters en double diplôme et de l'Exed GTDU de l'Ecole urbaine de Sciences Po. »

Gautier STEVENS propose une modification de l'article 10 :

Rédaction originale :

« Les membres du CA sont appelés « administrateurs ». Le corps des administrateurs se compose du ou de la président(e), trésorier(e) et secrétaire général(e) d'In Situ, et de deux autres membres du bureau d'In Situ, ainsi que du ou de la responsable des masters d'affaires urbaines, des responsables scientifiques et pédagogiques des Masters STU, UP et GLM, ainsi que d'un membre du corps professoral de chaque filière de master. »



In Situ

Proposition de modification :

« Les membres du CA sont appelés « administrateurs ». Le corps des administrateurs se compose du ou de la président(e), trésorier(e) et secrétaire général(e) d'In Situ, et de deux autres membres du bureau d'In Situ, ainsi que du ou de la responsable des masters d'affaires urbaines, des responsables scientifiques et pédagogiques des Masters STU, GLM, **GETEC et de l'Exed GTDU**, ainsi que d'un membre du corps professoral de chaque filière de master. »

Enfin, il propose une modification de l'article 8-3-4 par souci pratique et de conformité :

Rédaction originale :

« Le trésorier est chargé de tenir la comptabilité de l'association. Il perçoit toute recette. Il possède, au même titre que le président, le pouvoir d'engager financièrement l'association. En cas d'empêchement, il est remplacé par un membre du bureau désigné par le président. »

Proposition de modification :

« Le trésorier est chargé de tenir la comptabilité de l'association. Il perçoit toute recette. Il possède, au même titre que le président, le pouvoir d'engager financièrement l'association. En cas d'empêchement, il est remplacé par un membre du bureau désigné par le président. **Il est habilité à prendre en charge le fonctionnement du compte bancaire.** »

Gautier STEVENS soumet ces modifications à la discussion de l'Assemblée Générale, qui se montre favorable à celles-ci. Il les soumet alors globalement au vote.

Résultat : 14 pour / 0 contre / 0 abstention.

Questions diverses

Alice BESSONNET s'interroge sur les modalités de communication interne de l'équipe, puisqu'elle souhaiterait la rejoindre. Eloïse QUEROU et Gautier STEVENS détaillent les canaux de communication : présence d'un drive partagé, canaux de discussions Messenger pour chacun des pôles ainsi que pour l'équipe d'In Situ. Gautier STEVENS proposent d'ajouter les intéressé.es à ces canaux de communication.

Gautier STEVENS clôture l'Assemblée Générale.